

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JANVIER 2024 MARCHE ET DECOUVERTE

54 présents

Le rapport moral de la collégiale présenté par Benoît LEVILLAIN est adopté à l'unanimité.

*Le compte rendu de **Résultat et le Bilan Financier** de l'année 2023 préparé et présenté par Chantal EMO est adopté à l'unanimité.*

*Le **budget prévisionnel** de l'année 2024 présenté par Chantal EMO est adopté à l'unanimité.*

La proposition du montant des adhésions pour la saison 2024-2025 est adoptée à l'unanimité :

Adultes avec licence IS de la FFRP 35€

Benoît LEVILLAIN fait un rappel des règles et des consignes de sécurité pour le bon déroulement des randonnées.

Les membres de la collégiale présentent les randonnées prévues au premier semestre 2024.

Patrick CONAN présente la nouvelle activité de marche nordique.

Pour le renouvellement des membres du Conseil d'administration, les sortants sont :

Dominique LE GUEN
Dominique VAPPEREAU
Pierre-Jean LE FAUCHEUR
Jean-Luc LEMIEUX
Benoît LEVILLAIN

Dominique LE GUEN ne souhaite pas se représenter.

Sont candidats :

Dominique VAPPEREAU	pour 3 ans
Pierre-Jean LE FAUCHEUR	pour 3 ans
Jean-Luc LEMIEUX	pour 3 ans
Benoît LEVILLAIN	pour 3 ans
Isabelle CASANOVA	pour 3 ans
Laurent LEPROVOST	pour 3 ans

L'assemblée accepte de voter à main levée. Les 6 candidats ont été élus à l'unanimité

Le conseil d'administration entend conserver le fonctionnement en collégiale avec comme représentants légaux de l'association :

Benoît LEVILLAIN Ouistreham et Bertrand GUILMARD Hermanville-sur-Mer

Les autres membres de la collégiale sont :

Isabelle CASANOVA	Caen	Annie JOURDAIN	Blainville-sur-Orne
Didier CHENET	Ouistreham	Pierre-Jean LE FAUCHEUR	Ouistreham
Patrick CONAN	Giberville	Patricia LEBEHOT	Giberville
Jean-Claude DESGUETS	Ouistreham	Jean-Luc LEMIEUX	Blainville-sur-Orne
Éliane DENEU	Hermanville-sur-Mer	Laurent LEPROVOST	Ouistreham
Chantal EMO	Ouistreham	Daniel MARCHAND	Ouistreham
Élise FOUET	Ouistreham	Dominique VAPPEREAU	Hermanville-sur-Mer

L'assemblée générale est close, il est temps de passer à la convivialité

Les représentants légaux :

Benoît LEVILLAIN

Bertrand GUILMARD